

chacune. Le maître est M. A. PLAMONDON, peintre, élève de l'école française. Le Séminaire paie une partie du salaire des maîtres de dessin et de musique.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Les élèves sont partagés en quatre classes sous le rapport de l'enseignement de la religion. On donne à chacune d'elles au moins une instruction spéciale d'une heure par semaine. Les trois premières classes sont confiées à des prêtres de la maison.*

ADMISSION DES ÉLÈVES.

1o. Pour être admis dans la classe élémentaire il suffit absolument qu'un élève sache lire et écrire; presque tous néanmoins ont un petit commencement de grammaire française, d'anglais et d'arithmétique.

2o. Pour entrer en Septième, on exige de plus que l'élève ait appris et pratiqué la grammaire de Lhomond. On désire de plus qu'il ait aussi commencé l'histoire sainte.

3o. On peut juger, par les matières indiquées dans le programme ci-dessus, des connaissances requises pour entrer dans les autres classes. En général, l'élève qui commence ses études sous un maître privé fera bien de s'appliquer aux thèmes et aux traductions avec analyse, et de dévancer d'un semestre au moins la classe où il espère être admis.

* Les élèves protestants n'assistent point à ces instructions.